

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 3 décembre 2008
Présidence de Monsieur Jean-Marc CHEVALLAZ, Président
Concerne : Préavis 17/2008 BUDGET 2009

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu le préavis N° 17/2008 de la Municipalité du 15 octobre 2008,
- entendu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget de la Bourse communale pour l'exercice 2009 le résumé est le suivant :

• Total des charges	Fr.	122'595'885.00
• Total des revenus	Fr.	<u>123'084'131.00</u>
• Excédent de revenus	Fr.	<u><u>488'246.00</u></u>

Après :

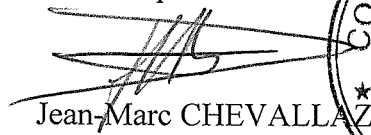
• des amortissements de	Fr.	2'808'600.00
• des attributions aux fonds de réserve et de renouvellement de	Fr.	170'000.00
• des prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement de	Fr. –	1'674'440.00

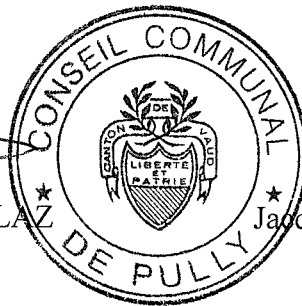
2. d'approuver le projet de budget d'équipement
et de modernisation des réseaux des Services
industriels (Budget EMR)

Fr. 500'000.00

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président


Jean-Marc CHEVALLAZ



La secrétaire


Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 4 décembre 2008